

GHM - ASSEMBLEE GENERALE 2023

Dimanche 3/12/2023 Grenoble Maison de la Montagne 10h30

Présents : Trommsdorff Christian (Président), Prieur Jean-Jacques (Secrétaire général). Mme. Trichot-Lemordant Elsie. MM. : Bauzac Stéphane, Bernezat Jean-Louis, Brass Philippe, Fucsko Leslie, Grandjean Jacques, Modica Gilles, Oberson Edgard, Paulin Olivier, Vaucher Barney, Vaucher Géraud.

Présents en visio : MM. : Cailhol Xavier, Popier Rodolphe, Ribeyre Benjamin, Savoye-Peysson Yves.

Absents excusés : MM. : Pierre Mazeaud et Jean Vernotte qui saluent très amicalement l'Assemblée Générale. Jérôme Blanc-Gras, David Chambre, Fred Degoulet, Catherine Destivelle, Tiphaine Dupérier, Martin Elias, Boris Langenstein, Mathieu Maynadier, Hélias Millerieux, Manu Pellissier, Jerome Sullivan, Patrick Wagnon.

Minute de silence en hommage aux camarades disparus en 2023 : Mme. Vaucher-Abanda Yvette. MM. : Bastien Michel, Frésafond Jean-Pierre, Gicquel Maurice, Pégourié Bernard, Voltolini Bernard, Weber Hugo.

1° - Réchauffement climatique, environnement, alpinisme, impacts réciproques.

Intervenants principaux : Xavier Cailhol, Benjamin Ribeyre et Philippe Brass.

Le réchauffement climatique, dont on sait que les effets sont accentués en haute montagne et zones glaciaires, produit des changements radicaux en termes de praticabilité et de dangerosité de notre terrain d'exercices. Les solutions envisagées pour y remédier sont multiples et complexes, confrontées à des intérêts souvent divergents voire contradictoires, portées par différents courants d'influence. Mouvement écologiste, secteurs économiques des professionnels du tourisme, des promoteurs et des élus et responsables de structures telles que communes, parcs et réserves, sont dans l'obligation de collaborer au pire sur des bases de confrontation et au mieux par le dialogue positif. Sont évoqués le problème des déplacements des pratiquants (voyages aériens vers les massifs lointains), la nécessaire différenciation de nouveaux équipements, à vocation provisoire ou pérenne, lourds ou légers. Sujets qui peuvent s'avérer clivants dans des milieux très proches du nôtre tel que celui des guides. Exemples d'actualité : les affaires des remontées mécaniques de La Grave ou celle des « pieux du Mont Blanc ». 🏔

Concernant cette dernière le GHM produira une prise de position au moment (forcément médiatique) de son jugement en appel, pour bénéficier de plus d'audience.

Il est rappelé que le GHM a participé à l'organisation des RIMAs, premières rencontres internationales de la montagne et de l'alpinisme, à Chamonix le 30 & 31 mai dernier (organisateur principal SNGM & Chamonix avec le soutien aussi de la FFCAM). Cette 1^{ère} édition était focalisée sur l'impact du réchauffement sur la « gestion » des itinéraires phares dans les Alpes occidentales. Ils ont produit des outils et des méthodes de travail coopératifs qui sont une réponse pour gérer des cas polémiques type pieux ou bivouac au Mont Blanc.

Est également assez longuement évoquée la nouvelle loi sur la propriété privée et ses interdictions d'accès qui en découlent, avec le cas de la haute Chartreuse.

Le GHM a toujours œuvré pour le respect de la montagne et des gens qui y vivent. Cette ligne directrice conduit le plus souvent à refuser : de nouveaux équipements lourds aux impacts environnementaux destructeurs et à intérêts économiques incertains, vu la fragilité de leur durée d'utilisation potentielle ; ainsi que toute réglementation restrictive de liberté non conforme à l'intérêt général. Voir les différentes contributions de divers présidents du Groupe dans les Annales et Cimes, particulièrement celle de Guido Magnone : « Faut-il brûler les refuges ? » dans les Annales 1961.

2° - Productions, communications.

Intervenants principaux : Christian Trommsdorff, Philippe Brass, Yves Savoye-Peysson et Gilles Modica.

Les deux dernières grosses productions sont les livres Haute Montagne (Histoire du GHM) et Piolets d'Or (Histoire des PO) aux Éditions du Mont Blanc de Catherine Destivelle. Les biographies de Serge Coupé et Georges Nominé devraient bientôt être disponibles. Le site Web du GHM est de plus en plus fréquenté mais ne peut s'appuyer que sur la matière déjà en sa possession ou celle qu'on lui communique. Sur les réseaux sociaux nous sommes peu présents. Problème culturel et sociétal français de la baisse d'intérêt pour le papier

et de pratique très individualistes hors réseaux associatifs. Conforter les relations internationales avec l'étranger, qui ne semble pas subir la même désaffection.

Pour les points 1° et 2°, en termes d'organisation il serait souhaitable de mettre en place un groupe WhatsApp GHM dédié afin de générer une dynamique d'échanges nourrie par différents membres porteurs de projets (si possible rémunérés), ce dans l'optique de relayer de l'information et/ou de prendre position sur des points d'actualité. Exemples de porteurs de projets : Philippe Brass pour les relations avec l'Italie et la situation en Chartreuse ; David Chambre, Gilles Modica pour les diverses parutions littéraires ; Benjamin Ribeyre pour le téléphérique de la Grave etc...

3° - Rapport moral d'activité.

L'essentiel de l'activité fût encore tourné vers la mise en œuvre de l'événement : « Les Piolets d'or ». Beau succès 2023 à Briançon pour la troisième année consécutive avec un format bien rodé. Voir les récipiendaires et leurs réalisations sur le site Web du GHM et les liens afférents. L'annonce a également été faite pour une promotion « explicite » de l'alpinisme féminin, le format exact reste à élaborer/préciser (cette année une mention spéciale a été attribuée à une voie en trad ouverte par 3 femmes, cf Via Sedna).

Il y a une demande pour organiser les PO à l'étranger (Dolomites, Banff, Catalogne, Pays Basque, Chine...).

Rappelons aussi que Briançon est partant poursuivre avec nous sur les PO et événementiel des Piolets Jeunes.

Autre tâche pour 2024 : mettre en place la convention avec la FFCAM.

Le rapport moral est adopté par l'Assemblée générale.

4° - Rapport financier.

Les finances du GHM sont saines. Le compte associatif à la Banque Populaire de Scionzier a un solde positif égal à 7 881,51 euros à la date de l'AG. Il est en voie de transfert au Crédit Agricole de Chamonix.

Le compte projets au Crédit Agricole de Grenoble, lui aussi en voie de transfert à l'agence de Chamonix, est positif avec un solde proche de 15 000,00 € (Un certain nombre d'opérations PO étant encore en cours).

Le rapport financier est adopté par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale mandate MM. : Trommsdorff et Prieur pour terminer les transferts de comptes bancaires vers l'agence du Crédit Agricole de Chamonix et clore les comptes GHM Banque Populaire Scionzier n° 31 509862190 et GHM Crédit Agricole de Grenoble.

5° - Admissions de nouveaux membres.

Sont Proposées : Mmes. : Duperier Tiphaine, Lanoë Aurélia, Trichot-Lemordant Elsie.

Sont proposés : MM. : Cailhol Xavier, Dubouloz Charles, Elias Martin, Elias Simon, Langenstein Boris, Ogier Christophe, Paulin Clovis, Ribeyre benjamin, Saucède Victor, Sullivan Jérôme, Védrines Benjamin.

Ces propositions sont toutes entérinées par l'Assemblée Générale. Les personnes proposées sont admises comme membres du GHM.

6° - Elections du bureau.

Souhait renouvelé de renouvellement et d'élargissement du bureau, sinon d'extension de la co-présidence selon le principe général de gouvernance horizontale.

MM. Trommsdorff Christian et Prieur Jean-Jacques sont respectivement réélus comme président pour le premier et secrétaire général et trésorier pour le second.

7° - Clôture de l'Assemblée Générale 2023.

Les différents points de l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 13h30. Transfert immédiat des affamés pour le repas tout aussi convivial qu'exotique au : « My little warung ».